

se perfectionner

PROGRAMME

En France, l'endométriose touche entre 1,5 et 2,5 millions de femmes en âge de procréer, soit une femme sur 10. Cette maladie est source de douleurs chroniques et d'infertilité.

D'autres troubles gynécologiques seront abordés au cours de cette journée.

Basée sur les dernières recommandations et riche de l'expertise d'une spécialiste, cette formation abordera de façon interactive les objectifs à atteindre afin de pouvoir informer et faire bénéficier les patientes d'un accompagnement pertinent dans lequel l'homéopathie aura toute sa place.

- ✓ Endométriose
- ✓ Syndrome des ovaires polykystiques
- ✓ Symptômes de la périménopause
- ✓ Vulvodynies
- ✓ Cas cliniques

Samedi 03 février 2024
9h00-17h00
150€

Mise à jour du Programme : février 2023



Inscription en ligne sur ffsh.fr
ou bulletin d'inscription à retourner à l'adresse suivante :
SMB 72, av du Général Leclerc 94700 Maisons-Alfort

Nom : _____ Prénom : _____

Profession : ☐ Sage-femme ☐ Médecin

Spécialité : ☐ Maïeutique ☐ Allaitement ☐ Autre : _____

☐ Médecine générale ☐ Gynécologie/Obstétrique ☐ Pédiatrie

Statut : ☐ Libéral(e) ☐ Salarié(e) ☐ Mixte

RPPS : _____ Adéli : _____

Adresse personnelle : _____

Adresse professionnelle : _____

Tél : _____ email : _____

Facturation : ☐ Adresse professionnelle ☐ Adresse personnelle

☐ Autre adresse : _____

Cachet professionnel

Si vous n'en avez pas,
joindre un justificatif professionnel

perf Toulouse 03/02/24

Titre : Perfectionnement en homéopathie : endométriose et autres pathologies gynécologiques

Durée : 7h00

Tarif : 150€ journée, repas et pauses inclus. Le prix de la formation comprend : les supports de cours téléchargeables sur le site ffsh.fr, le montant de l'adhésion à la FFSH (fixé à 23€). Possibilité de régler par chèque ou par CB en ligne.

Prise en charge : La SMB est enregistrée organisme de formation professionnelle sous le n°11 94 08484 94 (ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat) et Datadockée . Ainsi nos formations sont susceptibles d'être prises en charge par les OPCO, le FAFPM... sous réserve de modification des modalités de prise en charge et de vos crédits disponibles. Non éligible au FIF-PL. Éligible au crédit d'impôt. Consulter les barèmes et démarches sur [ffsh.fr/formations/prise en charge](http://ffsh.fr/formations/prise-en-charge).

Date et lieu :

• Novotel Toulouse Purpan Aéroport - 23 impasse de Maubec - 31300 Toulouse • samedi 03/02/24

Intervenante : Dr Christelle Besnard-Charvet, gynécologue, experte en homéopathie.

Pré-requis : Être professionnel de santé : médecin, sage-femme. Avoir déjà suivi un premier cycle en homéopathie.

Objectifs généraux : Compléter ses connaissances en homéopathie et connaître la démarche et les possibilités de l'homéopathie dans la prise en charge de différentes pathologies en gynécologie.

Modalités d'évaluation : Cette formation ne fait l'objet d'aucune évaluation spécifique.

Méthode et outils : • Pédagogie interactive avec présentation PowerPoint • Outils de formation continue en ligne (forum, vidéothèque, elearning)
• Abonnement à la revue des Cahiers au tarif préférentiel, et vente de livres.

Modalités d'inscription : Dès réception de la demande, nous vous adressons un contrat ou une convention. L'inscription est validée une fois le contrat ou convention signé(e) par le stagiaire et l'école et est signifiée par email. Inscription possible jusqu'à la veille du début de la formation et dans la limite des places disponibles • Si vous êtes en situation de handicap, [contactez-nous](#).

Contact : SMB-FFSH 72, av du Général Leclerc 94700 Maisons-Alfort. 01 56 96 98 27 •  formations@ffsh.fr



Politique des données personnelles : [Cliquez ici](#)

Conditions Générales de Ventes

Objet et champ d'application : Toute commande de formation implique l'acceptation des conditions générales de vente.

Documents contractuels : Le secrétariat délivre sur demande tout élément administratif utile (attestations de paiement, de présence, facture-convention).

Prix, facturation et règlement : Tous nos prix sont indiqués TTC. L'Ecole est exonérée des impôts commerciaux Art 261 du CGI. Les formations de plus de 3 jours sont sujettes à adhésion à l'Ecole, le tarif indiqué comprenant ce prix. Pour être enregistrée, toute inscription doit être accompagnée de son règlement.

Prise en charge par un organisme gestionnaire agréé : La demande de prise en charge des frais de formation doit être réalisée par le stagiaire à l'organisme gestionnaire compétent (OPCO, FIF-PL, FAF-PM, selon éligibilité de la formation...). La SMB ne saurait être tenue responsable de la non-prise en charge finale des frais de formation (manque de crédits, absence, manque de signature, revirement de situation des organismes paritaires).

Conditions d'annulation : Le stagiaire peut annuler une séance de formation dans la mesure où cette annulation survient 10 jours avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation d'une séance doit être communiquée par e-mail à l'adresse formations@ffsh.fr. Dans le cas d'une annulation par le stagiaire survenant dans les 10 jours ouvrés et sur une formation uni-journalière, le montant total de l'inscription reste dû. Dans le cas d'une annulation par le stagiaire d'une séance unique sur une formation pluri-journalière, le montant total de l'inscription reste dû. Une séance de rattrapage peut être proposée dans une autre session à titre gracieux.

Dans le cas d'une annulation par le stagiaire d'une formation pluri-journalière, les journées déjà suivies et la séance survenant dans les 10 jours ouvrés restent dues.

La SMB se réserve le droit d'annuler ou déplacer dans le temps ou l'espace une formation selon l'effectif et/ou les contraintes imposées par le calendrier, le lieu des cours, la météo, ou tout autre événement indépendant de sa volonté.

Loi applicable : Les Conditions Générales relèvent de la loi française. Tout litige qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Créteil.

Questionnaire obligatoire

Votre parcours :

- ☐ J'ai suivi la Périnat
☐ J'ai suivi la FIH
☐ J'ai suivi la FSH
☐ J'ai suivi une formation dans une autre école
précisez :

Vous vous formez en homéopathie :

- ☐ A la demande de vos patients
☐ A la demande de votre employeur
☐ Pour évoluer professionnellement
☐ Pour évoluer personnellement
☐ Autre :

Vos attentes :

- ☐ Des connaissances théoriques
☐ Des connaissances pratiques
☐ Connexion avec d'autres professionnels de la santé qui utilisent la thérapeutique homéopathique
☐ Temps d'échanges / débat avec les intervenants

Par quels moyens pédagogiques ?

- ☐ Cours magistral
☐ Travail en petit groupe
☐ Travail chez soi modéré
☐ Travail chez soi important
☐ Autre :

Votre formation sera réussie si... :
.....
.....
.....
.....

